

APPRENTISSAGE BP RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

Une formation adaptée au marché de l'emploi

Une collaboration avec les professionnels, gage de qualité

- Diplôme de Niveau IV, il est composé de 7 Unités Capitalisables (UC)
 - **UC1** Se situer en tant que professionnel
 - **UC2** Piloter le système de production
 - **UC3** Conduire le processus de production dans l'agroécosystème
 - **UC4** Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise
 - **UC5** Valoriser les produits ou services de l'entreprise
 - **2 UCARES au choix** (plus de 25 thèmes possibles comme par exemple : production valide d'un atelier professionnel complémentaire, transformation de produits de l'entreprise agricole, agrotourisme)

Taux de
réussite
83 %

Une insertion dans la vie active

- Le BP REA est délivré par le **Ministère de l'Agriculture**
- Le titulaire du BP Responsable d'Entreprise Agricole exerce un métier qui nécessite de la polyvalence et de la multi-compétence. Le diplômé doit être capable de gérer des cycles de productions, végétales ou animales grâce à sa connaissance fine de l'agroécosystème. En effet, son rôle consiste aussi bien à piloter le système de production, préserver et améliorer les sols de la biodiversité, que commercialiser les produits et services agricoles. Il assure le développement de son entreprise sur son territoire.
- La formation peut être complétée par un Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA) universitaire.

Une individualisation du parcours de formation
grâce à une équipe de professionnels
entièrement à votre écoute

CDFAA de la Corrèze – Site de Tulle-Naves – Cézarin – 19460 NAVES - 05 55 26 85 34
cfa.tulle-naves@educagri.fr
cdfaa-de-la-correze.com

